

Notre ami Auguste Wéry est parti baliser les Chemins éternels...

Auguste, pour la rédaction du Pecten des quinze ans de notre Association, Armand m'avait envoyé ce cliché où, déjà, avec Jean Barry, tu marchais sur le Chemin de Saint-Jacques en ne sachant peut-être pas que, deux ans plus tard, en 1986, tu allais, avec quelques amis, porter sur les fonds baptismaux notre Association dont Armand allait devenir le premier président.

Bien que j'adhèrai à l'Association en 1991, je ne ferai vraiment ta connaissance qu'en 1995 en entrant dans le CA où tu assurais la responsabilité de secrétaire aux pèlerinages pédestres.

25, 26, 27 mai 1995, avec l'aide de Pilou Van Dessel pour les cyclistes, tu



Auguste WERY et Jean BARY , membres fondateurs, à la croisée des Chemins, à Gibraltar, octobre 1984



42 marcheurs et 25 cyclistes s'annoncent !

Le groupe est important aussi allons-nous nous rencontrer bien souvent pour parfaire la préparation de ce beau voyage. Si le sérieux est au rendez-vous, la bonne humeur n'est pas moins présente. Ce sera l'occasion de mieux nous connaître et aussi de mieux faire connaissance de ton épouse, Thérèse, qui, discrètement, te soutiens dans tes entreprises.

Comme pour les voyages précédents, tu souhaites avoir des contacts sur place, cela nous permettra de rencontrer Roger Arènes et d'initier une longue amitié.



2002 : Voyage à Nevers, la soirée d'adieu

mets sur pieds le tout premier Voyage Jacquaire à Vendôme dans le but de créer des liens d'amitié entre marcheurs et cyclistes.

Ce premier voyage remportera un franc succès si bien que l'année suivante, tu nous conduiras à la découvertes de nouvelles traces jacquaires en Saintonge puis, en 1997, à Mazy en Bourgogne et, en 1998, à Portbail en Normandie, toujours assisté de Pilou pour les cyclistes.

Pour 1999, c'est à Castres, en Languedoc, que nous irons. Louis et Jeanine te rejoignent pour préparer les marches tandis qu'avec Agnès, je te rejoins pour reprendre l'activité cycliste.

L'Amitié, c'est la base du Voyage Jacquaire, il doit créer des liens, tant dans le groupe qu'avec nos correspondants locaux.

Auguste, tu es minutieux. Aucun détail ne t'échappe, l'à-peu-près ne te plaisant guère, tu peaufines tes préparations tout comme tu soignes les comptes du voyages, ils doivent être précis, justes et équitables.

2000, c'est à Oloron-Ste-Marie que nous irons en exploration jacquaire puis en Bretagne à Locquirec puis à Nevers et, tandis que je passerai le flambeau cycliste à François, tu organiseras encore La Bussière en Poitou puis Forges-les-Eaux avant de passer le flambeau, à ton tour.

11-12-2004 : Conseil à Roumont avec Thérèse



14-5-2002 : centième Conseil d'Administration



Le balisage, encore une activité où ta minutie a fait merveille.

A peine rentré de Castres, tu auras la joie de voir tous tes efforts récompensés par la publication, le 10 juin 1999 du topo-guide de la Via Gallia Belgica car, en plus d'être l'organisateur des Voyages Jacquaires, tu es le responsable du balisage des Chemins de Saint-Jacques en Belgique. Ce premier topo-guide, co-édité avec les SGR sera suivi d'autres puisque la Via Mosana sera publiée, par notre seule Association, en décembre 2002, suivie de du Chemin Bruxelles—Nivelles et de la Via de la Thiérache.

Auguste, à combien de conseils d'administration as-tu participé ? Tu y étais depuis le début pour t'occuper plus particulièrement des marcheurs et du balisage, tu es devenu vice-président en juin 1997 et a quitté en mars 2006 après trente années au service des pèlerins. Ta minutie, au sein du conseil était proverbiale et ton sens du détail nous faisais parfois terminer nos conseils plus tard que prévu mais c'était parce que le pèlerin méritait toute ton attention.

Dès fois, après les conseils, tu nous partageais l'un ou l'autre moment de ta vie bien remplie. Je n'oublierai jamais quand tu nous as expliqué que pour reconstruire le pont qui traverse la Meuse à Dinand, tu nous as expliqué qu'il t'avait fallu utiliser un polynôme du cinquième degré pour en calculer l'élégante courbure; mobiliser ta science d'ingénieur pour créer une belle œuvre qui traverse le temps a forcé mon admiration.

Adieu Auguste, nous laisse un héritage dont nous bénéficierons encore longtemps.

Michel

19-3-2005 : Assemblée Générale à Mons



Interviewé dans le Pecten de mars 2006, Auguste nous dévoile son rôle de baliseur :

LE PECTEN

Mars 2006

Mais qui sont donc tous ces bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour aider, avant, pendant et après leur pèlerinage, les pèlerins à accomplir leur vœu compostellan? Le Pecten va, au cours de l'année 2006, interroger quatre d'entre eux, un baliseur, un informateur du premier jeudi, un hospitalero et notre rapatrieur de vélos pour mieux les connaître, découvrir ce qui les anime et, peut-être, susciter des vocations à travailler « dans l'ombre du Camino »...

Activités Balisage : Auguste Wéry

Pourquoi le balisage ?

Après avoir parcouru les chemins depuis quelque temps, tout marcheur se rend compte de la nécessité de faire confiance à des personnes expérimentées pour guider ses pas. Aussi les pèlerinages à Compostelle ne pouvaient évidemment être entrepris ni menés à bien sans l'aide précieuse de guides expérimentés.

Il n'y eut, à vrai dire, aucune décision formelle de baliser prise par l'Association.

Au retour de leur pèlerinage de Santiago, tout le monde fit l'éloge des premiers livrets concernant les chemins de Saint-Jacques en Espagne et en France. La Fédération Française des Randonnées Pédestres (FFRP) fut une des premières à éditer le Topo-guide GR 65 qui mena les pèlerins à partir du Puy-en-Velay jusqu'à Roncevaux. Devant le succès remporté par ce topo-guide, une première équipe composée du regretté Raymond Boland, de Georges Schyns, Gérard Verhelst, Roger Chalençon et Auguste Wéry se décida à baliser les parcours Aix-la-Chapelle - Andenne et Maestricht - Liège.

Les activités du Balisage :

-  La recherche de documents historiques relatifs aux chemins suivis par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et l'établissement d'un itinéraire probable après examen et confrontation des cartes anciennes et récentes. Dans la mesure du possible, le tracé doit être simple, direct et agréable à suivre. On veillera que les sentiers parcourus ne causent aucun tort à l'environnement.
-  La prospection sur le terrain menée avec la préoccupation d'éviter toute propriété privée. On éliminera les itinéraires peu praticables par exemple, les zones inondables, les forêts giboyeuses, etc.
-  La recherche et l'examen de documentations et conseils recueillis auprès des offices de tourisme, des avis d'historiens consultés et des autorités administratives.

- 🌲 Un premier tracé étant adopté, des lettres de demande d'autorisation de balisage sont envoyées aux diverses communes traversées ainsi qu'aux autorités administratives régionales, provinciales ou fédérales. Par exemple, les courriers adressés à la Division Nature et Forêts (DNF) dépendante du Ministère wallon de l'Équipement et des Transports (MET). Effectuer le balisage en se conformant aux prescriptions du Guide du Balisage des Itinéraires Permanents de la DNF.
- 🌲 Adresser une demande officielle de reproduction de cartes auprès de l'Institut Géographique National (IGN).
- 🌲 Au cours du balisage, prise de photographies, de diapositives et recherche de possibilités d'hébergement, de ravitaillement et de toute information utile (horaires des trains ou autobus, curiosités, récits de légendes ou anecdotes, etc.).
- 🌲 La recherche des droits d'auteurs.
- 🌲 La rédaction de la description de l'itinéraire et des textes historiques, folkloriques ou autres à insérer dans le futur topoguide. Etablissement d'un tableau synoptique du tracé, de la liste des hébergements et de tout renseignement utile aux pèlerins.
- 🌲 L'examen de la première épreuve du futur topoguide : relecture et correction de cette épreuve suivies de l'envoi à l'imprimeur de tous les documents nécessaires à l'édition du topoguide
- 🌲 L'entretien et le contrôle du balisage pendant une durée minimum de quatre années.

Les qualités requises :

Le balisage est une activité bénévole qui demande de la part du baliseur des vertus de patience et de persévérance avec un réel enthousiasme concrétisé dans la devise Ul-tréïa !

Pour la réalisation d'un balisage autorisé, il y a lieu de se conformer au Guide du Balisage (Les itinéraires permanents) de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (Commissariat général au Tourisme). Par arrêté ministériel du 15 septembre 1997, de Monsieur le ministre Guy Lutgen, le signe normalisé St Jacques de Compostelle a été approuvé.

En France, les règlements légaux à observer sont prescrits par la Charte Officielle du Balisage.

La plus grande satisfaction des Baliseurs :

C'est d'avoir mené à bien, grâce à l'enthousiasme des bénévoles de notre Association, la réalisation des trois topoguides suivants :

🌲 **Via « Gallia Belgica »** : Hélecine-Saint-Quentin + Nivelles-Binche+Estines-Aulnoye (300km)

🌲 **Via Mosana** : Aix-la-Chapelle - Namur et Maestricht - Liège (173 km)

🌲 **Via Brabançonne** : Bruxelles-Nivelles (41km)

Le plus ardent souhait est de voir la réalisation du topoguide de la **Via Thiérache** « Olloy-sur- Viroin -Chimay- Guise-Saint-Quentin » (120 km)

Parmi les marques d'encouragement reçues, le « Coup de Cœur » rédigé par Madame Françoise Lempereur et paru dans la revue « Wallonie, ma région ».